



Lettre à la Propagande sur diverses questions en cours (5 janvier 1878)

Monseigneur,

J'envoie à Rome le R.P. Charmetant, Procureur général de la Société des Missionnaires d'Alger, pour porter le Mémoire Secret que j'ai préparé et fait imprimer sur l'Association Africaine de Bruxelles et sur l'évangélisation de la partie encore inconnue de l'Afrique. Je crois cette question extrêmement importante et urgente, et je pense que Votre Excellence en sera convaincue comme moi, lorsqu'elle aura lu mon mémoire. Le R.P. Charmetant aura aussi l'honneur de présenter à l'approbation de la Sacrée Congrégation les règles de sa petite communauté qui a déjà dix ans d'existence, ayant été fondée par moi en 1868, et compte près de 150 membres, dont 68 prêtres. Enfin, il vous parlera aussi de la question de Sainte Anne de Jérusalem qui a l'air d'être entrée dans l'éternité, puisqu'on ne lui voit plus de fin. J'ose recommander à votre bonté tous ces intérêts divers et je suis heureux de trouver cette circonstance favorable de présenter à votre Excellence mes vœux de nouvelle année et de me dire, avec le plus respectueux dévouement, son très humble et très obéissant serviteur.

Lettre aux Conseils de l'Œuvre de la Propagation de la Foi (30 janvier 1887)

Messieurs,

Comme je vous l'ai fait connaître il y a trois mois, j'ai confié au révérend père Deguerry, Supérieur de la Société des Missionnaires d'Alger, le soin de tous les détails qui concernent nos missions, ne me réservant plus que la juridiction et la direction supérieures. J'ai voulu ainsi préparer d'une manière pratique l'avenir pacifique de nos œuvres pour le jour, qui ne peut plus maintenant être très éloigné, où je leur serai enlevé par la mort. Témoin des graves difficultés où d'autres communautés fondées par des évêques se sont trouvées à la disparition de ceux-ci, j'ai voulu laisser ainsi celle des Missions d'Alger s'habituer peu à peu à se gouverner elle-même et à se suffire en dehors de moi. J'ai donc accredité auprès de vous et

recommandé à toute votre bienveillance le révérend père Deguerry qui se rend à Lyon d'abord, et ensuite à Paris, pour faire connaître à vos Conseils les besoins urgents des œuvres de sa Société, particulièrement de celles de l'Afrique équatoriale.

Puisque je suis aujourd'hui personnellement désintéressé dans ces questions administratives, permettez-moi de vous dire que j'ai toujours pensé que vous n'étiez pas suffisamment renseignés sur ces missions, car je ne puis douter que sans cela vous n'eussiez maintenu vos allocations au chiffre nécessaire tout au moins pour les faire vivre. A la suite des remaniements récemment opérés par la Sacrée Congrégation de la Propagande, après la constitution de l'État belge au Congo, dans les vicariats de l'Afrique équatoriale, vous avez vu par nos communications que les délimitations des quatre vicariats ou pro vicariats qui nous sont confiés ont été modifiées et que l'un des pro vicariats du Haut-Congo a été remplacé par le nouveau pro vicariat de l'Ounyanimbé.

Nous avons donc toujours quatre grandes missions distinctes à desservir. Il faut à chacune son budget distinct, et il le faut dans les proportions qu'exigent des missions encore naissantes, et déjà si éprouvées et si considérables. Aussi ai-je la confiance que vous voudrez bien ne plus les placer, sous le rapport de vos allocations, dans un état d'infériorité marqué vis-à-vis de missions moins importantes, qui sont confiées en Afrique à d'autres Congrégations de missionnaires. Le père Deguerry vous éclairera sur ce point. Quant à moi, Messieurs, en vous le recommandant de nouveau, j'ai l'honneur de me dire, avec les sentiments les plus dévoués, votre très humble et très obéissant serviteur en notre Seigneur.

